

Le Ghana opte pour l'arbitrage international pour la délimitation de sa frontière maritime avec le Togo P.3



Avant 1956



Après 1956

@Michael Adeboye

Et si le Togo revendiquait aussi « son Togo Britannique » ?

Alors que le Togo et le Ghana sont toujours en négociation depuis 8 ans déjà en vue d'une délimitation de leur frontière maritime, Accra a subitement décidé de faire recours à l'arbitrage international pour régler ce différend. Cette action du voisin de

l'ouest ravive la flamme patriotique chez plusieurs Togolais sur les réseaux sociaux. Ces derniers demandent que le Togo revendique également le Togo Britannique rattaché à la Gold Coast à la première guerre mondiale. Même si les autorités togolaises

n'ont pas encore réagi officiellement, cette action d'Accra est mal interprétée par bon nombre de Togolais, du moins-ce, sur les réseaux sociaux.

Togo / Une économie résiliente avec une croissance de 6,3 % au troisième trimestre 2025 P.5

Diffusion de la série « Le Centre Médical »

Gohou Production sur SOS DOCTEURS TV pour la sensibilisation sur la santé à travers l'humour P.5



Poignet de mains entre Dr Kodom et Gohou

Santé publique

L'État déploie le code vestimentaire national dans les hôpitaux P.4



Le ministre Tessi présentant une blouse à l'assistance

Fait divers

A 91 ans, il est papa pour la septième fois

Un ancien agriculteur, installé dans les Pyrénées-Orientales, est devenu papa pour la septième fois à 91 ans.

Si la baisse record de la natalité en France (644.000 naissances en 2025, nombre le plus faible depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale) inquiète les autorités, un habitant des Pyrénées-Orientales déjoue de son côté les statistiques. Il est en effet devenu papa pour la septième fois il y a quelques mois, à l'âge de... 91 ans ! Nos confrères de L'Indépendant sont partis à la rencontre de ce retraité plein de vitalité, qui place le sport au centre de sa vie.

Trails et marathons

Très fier, Pierre Sablé a ainsi présenté sa petite fille de 6 mois, alors que son aînée, issue d'une première union, a déjà fêté ses 60 ans. Une situation qui peut étonner mais que le nonagénaire balaie d'un revers de main : « Je ne suis pas si vieux que ça ! », assure-t-il, tout en reconnaissant avoir battu Robert De Niro, père pour la septième fois à 80 ans.

Pour expliquer cette incroyable longévité, Pierre Sablé met en avant ses activités physiques. Jardinage, trails, marathons... le Catalan multiplie les exploits. Il a par exemple participé au marathon de New York à l'âge de 81 ans, comme il l'a expliqué au micro de Sud Radio. Le coureur a d'ailleurs remporté plusieurs médailles dans la catégorie des plus de 80 ans.

Comment ça va ?

Très bien: Michel Yaovi Galley

Out de soulagement au niveau des consommateurs et abonnées à Yas et Moov africa. Pour cause, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) a frappé du point sur la table. Les forfaits voix et internet ne seront plus perdus systématiquement après leur durée de validité. Des conditions sont désormais imposées par le gendarme de la régulation aux opérateurs de téléphonie. Concrètement, les consommateurs pourront désormais retrouver leurs volumes de forfaits (voix et internet) non utilisés dans un délai déterminé : 10 jours pour les offres dont la validité est inférieure ou égale à 10 jours, et 30 jours pour celles dont la validité dépasse 10 jours. C'est le lieu de reconnaître au Directeur de l'Arcep sa constance depuis son arrivée à la tête de cette autorité. Il a pris les unes après les autres des décisions très populaires. Vivement que d'autres décisions similaires à celle qui vient d'être prise suivent pour le bien des consommateurs.



Bien: Calixte Madjoulba

Il a décidé de prendre le taureau par les cornes. Une opération spéciale sera menée sur les routes contre les comportements inciviques des transporteurs. Vitesse, surcharge et véhicule en mauvais état. Ces actes seront désormais réprimés sévèrement. Ainsi en a décidé le ministre de la Sécurité Calixte Madjoulba. Il en était temps. Ces derniers jours sur les routes, plusieurs accidents ont été enregistrés avec des pertes en vies humaines et des blessés parfois graves. Il faut désormais des sanctions fermes et diverses à l'encontre des contrevenants. Il va falloir à présent déployer des hommes de confiance et intègres qui ne vont pas céder aux sirènes de la corruption sur les routes.



Mal: Abdirahman Mohamed Abdullahi

Un dirigeant, du moins qui se réclame comme tel qui est prêt à brader les ressources de son pays. C'est le crime de haute trahison que s'approprie à commettre le président de Somaliland Abdirahman Mohamed Abdullahi. Pour une histoire de reconnaissance internationale, il dit être prêt à céder les ressources de son pays aux Etats-Unis. Il s'agit notamment des terres rares, notamment de lithium, de tantale, de niobium, ou encore du coltan. Un vrai scandale, de savoir qu'au moment où les pays cherchent à se débarrasser du joug des oppresseurs et prédateurs occidentaux, certains volontairement se donnent à ces derniers. M. Abdirahman Mohamed Abdullahi, si c'est la vision qu'il a pour son pays ne mérite pas de le diriger. C'est une honte de vouloir laisser gratuitement les ressources de son pays à un prédateur pour juste être reconnu par ce dernier. Ce président a-t-il au moins conscience qu'il est en train de commettre un crime imprescriptible contre les générations futures de Somaliland?



SANTÉ

L'étrange façon dont la nourriture perturbe les médicaments que nous prenons

Il arrive que les aliments que nous consommons interfèrent avec la manière dont les médicaments sont censés agir. Aujourd'hui, les scientifiques tentent d'exploiter ces effets pour améliorer l'efficacité des traitements.

C'était un problème embarrassant. Et, après cinq heures d'érection constante, un problème douloureux. Les médecins ont d'abord été déconcertés par la situation d'un homme de 46 ans qui s'est présenté aux urgences d'un hôpital du Tamilnadu, en Inde. Il avait pris du sildénafil - mieux connu sous le nom de Viagra - pour traiter des troubles de l'érection avant d'avoir des rapports sexuels avec sa femme. Pourtant, bien qu'il ait pris le médicament en respectant les doses prescrites, rien de ce qu'il pouvait faire ne désamorçait la situation. Interrogés plus avant, ses médecins ont appris que l'homme avait également bu une bonne rasade de jus de grenade au préalable. Ils lui ont administré une piqûre pour en contrer les effets et lui ont conseillé de ne plus boire de jus de grenade à l'avenir, car il avait, selon eux, augmenté par inadvertance la puissance du médicament qu'il prenait.

Ce cas n'est qu'un exemple parmi d'autres de la façon dont les aliments que nous mangeons peuvent interagir avec les médicaments de manière imprévisible. Il existe une abondante littérature médicale décrivant en détail des cas étranges - et parfois inquiétants - où des aliments ont été combinés à des médicaments pour produire des effets secondaires inhabituels. Si la plupart de ces cas sont anecdotiques et concernent des individus ou de petits groupes d'individus, il existe aujourd'hui un nombre croissant de recherches détaillant les différentes façons dont les aliments, les boissons et les herbes peuvent interagir avec les produits pharmaceutiques dans le corps humain. Le pamplemousse, par exemple, est connu depuis longtemps pour renforcer la puissance d'un large éventail de médicaments, augmenter le risque d'effets secondaires ou même rendre toxiques des doses normales. Les aliments riches en fibres, quant à eux, peuvent réduire l'efficacité de certains médicaments. Bien que les produits phar-

maceutiques fassent généralement l'objet de décennies de développement et de tests pour garantir leur sécurité et leur efficacité, il existe des milliers de types de médicaments sur le marché et des millions de combinaisons d'aliments avec lesquels ils peuvent être associés. Des études scientifiques indiquent que les interactions alimentaires peuvent constituer une menace majeure pour la sécurité et l'efficacité de la pharmacothérapie orale. Les experts commencent seulement à suivre ces interactions de manière systématique, et certains espèrent même exploiter ces combinaisons pour rendre les médicaments plus efficaces qu'ils ne le seraient seuls.

« La plupart des médicaments ne sont pas affectés par la nourriture », explique Patrick Chan, professeur de pratique et d'administration pharmaceutiques à la Western University of Health Sciences en Californie. « Dans les cas où certains médicaments sont affectés par les aliments, c'est à ceux-là qu'il faut faire attention ».

La Food and Drug Administration des États-Unis et l'Agence européenne des médicaments exigent toutes deux que les médicaments soient soumis à des tests sur les effets de l'alimentation. Les essais portent sur des personnes qui ont soit jeûné, soit mangé un repas riche en calories et en graisses - deux tranches de pain grillé avec du beurre, deux tranches de bacon frit, deux œufs frits, des pommes de terre rissolées et un grand verre de lait entier. Mais il leur est pratiquement impossible de tout tester. Et le métabolisme humain est compliqué, explique Jelena Milešević, associée de recherche au Centre d'excellence en recherche sur la nutrition et le métabolisme à Belgrade, en Serbie. « C'est comme une petite usine, avec de nombreux intrants et de nombreux extrants », explique-t-elle.

Une fois que toutes les réactions chimiques de l'organisme, de l'aliment et du médicament sont imbriquées, « c'est énorme et très difficile à séparer », explique Mme Milešević, qui a étudié la manière dont la vitamine D affecte les médicaments dans l'organisme, et vice-versa.

Dounia Le Monde

Edité par le Groupe de Presse « Matinée Internationale »

Récapissé N° 24 du 1er août 1998
BP: 30277

Email:
dlatmatine1@gmail.com

Siège:
Agoë sur la route de contournement

20ème année

Directeur de Publication:
Joachim Kokou LOKO
Cél: 90 33 54 86
Rédacteur en chef:
Régis TALIKPETI
Cél: 90 88 11 65

Rédaction:
Jean-Jacques OMA-IRE
Jean H.
André BABA
Othniel Papasron
Jean Jacques Mawu

Imprimerie:
Direct Print

Le Ghana opte pour l'arbitrage international pour la délimitation de sa frontière maritime avec le Togo

Et si le Togo revendiquait aussi « son Togo Britannique » ?

Alors que le Togo et le Ghana sont toujours en négociation depuis 8 ans déjà en vue d'une délimitation de leur frontière maritime, Accra a subitement décidé de faire recours à l'arbitrage international pour régler ce différend. Cette action du voisin de l'ouest ravive la flamme patriotique chez plusieurs Togolais sur les réseaux sociaux. Ces derniers demandent que le Togo revendique également le Togo Britannique rattaché à la Gold Coast à la première guerre mondiale. Même si les autorités togolaises n'ont pas encore réagi officiellement, cette action d'Accra est mal interprétée par bon nombre de Togolais, du moins-ce, sur les réseaux sociaux.

Le Ghana franchit un nouveau cap dans le différend maritime qui l'oppose au Togo depuis plusieurs années. Le 20 février dernier, la présidence ghanéenne a annoncé avoir saisi l'arbitrage international afin de trancher la question de la délimitation de la frontière maritime entre les deux pays. L'information a été rapportée par l'agence de presse turque Anadolu. Dans un communiqué officiel, Accra précise avoir notifié les autorités togolaises de l'ouverture d'une procédure conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS). Cette démarche vise, selon le gouvernement ghanéen, à parvenir à un règlement définitif du contentieux relatif à leur frontière maritime commune.

Les autorités du Ghana assurent que cette initiative s'inscrit dans une volonté de préserver les relations de bon voisinage et de privilégier une solution pacifique. Elle permettrait, selon elles, d'éviter « une escalade d'incidents ayant créé des tensions entre certaines de nos institutions ».

Au centre du différend figurent des enjeux économiques et stratégiques majeurs, notamment l'exploitation des ressources maritimes et les

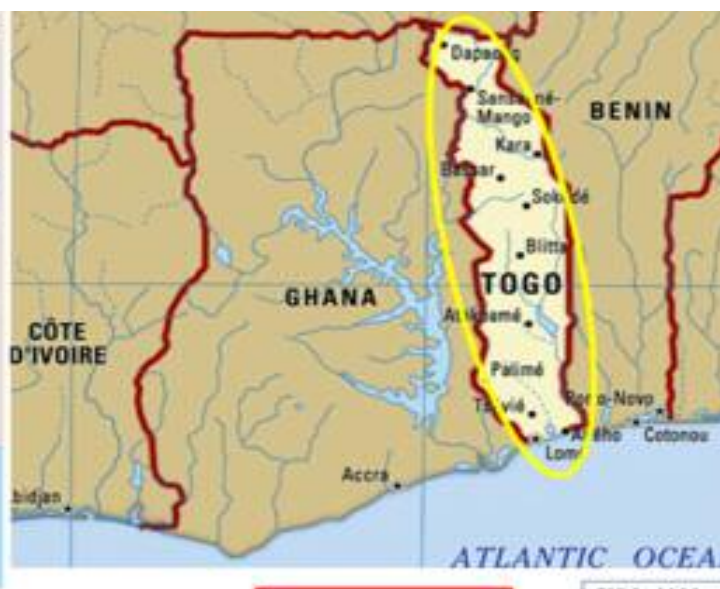
droits économiques afférents à cette zone. Malgré huit années de discussions bilatérales et plusieurs rencontres de haut niveau, aucun compromis n'a pu être trouvé. Le nœud du litige réside dans l'absence d'une frontière maritime officiellement reconnue par les deux États. Accra affirme l'existence d'une ligne de démarcation, une position que Lomé conteste, soutenant qu'aucune frontière formelle n'a été établie à ce jour. En engageant cette procédure d'arbitrage, le Ghana cherche désormais à obtenir une décision juridiquement contraignante pour clore un dossier sensible aux implications économiques et géopolitiques importantes.

Le Togo Britannique ravive la flamme patriotique sur les réseaux sociaux

Alors que l'information de la saisine de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) par le Ghana en vue de régler le différend qui l'oppose au Togo sur la délimitation des eaux territoriales entre les deux pays, certains Togolais estiment sur les réseaux sociaux que le Togo devrait également revendiquer le Togo Britannique rattaché à tort ou à raison à la Gold Coast (Ghana) depuis 1914



Avant 1956



Après 1956

après la défaite des Allemands lors de la première guerre mondiale.

Même si aucun officiel togolais ne s'est prononcé pour le moment sur ce dossier chaud, certains Togolais donnent de la voix sur les réseaux sociaux. Ces derniers estiment qu'il est urgent que le Togo réclame également le Togo Britannique « injustement amputé » du Togoland à la première guerre mondiale.

Pour mémoire, le Togo britannique (ou Togoland britannique) était une partie occidentale du protectorat allemand du Togo, occupée en 1914 et placée sous mandat de la Société des Nations (SDN) puis sous tutelle britannique après la Première Guerre mondiale. Administré avec la Côte-de-l'Or (actuel Ghana), ce territoire a voté son intégration au Ghana en 1956 avant l'indépendance de ce dernier en 1957.

Sur les réseaux sociaux, les réactions des Togolais sont vives. « C'est le Ghana qui pose le sujet de la frontière maritime sur toutes les plateformes, les Ghanéens vont plus loin en soutenant leur président et demandant le reste du territoire togolais. En retour les Togolais de-

mandent la restauration du territoire sous mandat britannique dont l'échéance est expirée depuis. Même si ça ne va pas dans ton pays, il faut qu'on arrête de se rabaisser quand un autre pays touche à notre fierté », clame Prosper Idoh sur facebook, sur la question de l'opportunité de revendiquer le Togo Britannique par les Togolais. D'autres estiment que le Ghana devrait laisser cette zone maritime au Togo après avoir bénéficié du Togo Britannique. « En plus du Togo Britannique qu'il a injustement gardé depuis 1957, le Ghana veut encore voler au Togo ces ressources énergétiques en haute mer... Faure doit réclamer au Ghana la restitution du Togo Britannique devant la Cour de justice internationale à partir de maintenant » estime un internaut togolais.

Pour d'autres par contre, le Togo ne devrait plus revendiquer la réunification de ses territoires de l'époque coloniale (le Togoland) qui faisait 90400 kilomètres carrés, car pour eux, « l'essentiel est de s'attarder sur le développement économique du Togo actuel ». Car ils estiment qu'une éventuelle revendica-

tion territoriale peut entraîner un conflit entre les deux pays frères et que ce conflit ne profiterait ni au Ghana encore moins au Togo dans le contexte d'instabilité qui menace déjà la sous-région ouest-africaine.

Pour l'heure les autorités togolaises n'ont fait aucune déclaration officielle sur ce développement de l'actualité. Il ne fait l'ombre de doute que le Togo fidèle à sa traditionnelle politique de paix, de coexistence pacifique entre les peuples et de bon voisinage saura régler ce différend dans cet esprit.

Mais il faut rappeler que cette zone représente un enjeu stratégique énorme pour les deux pays car c'est une zone qui regorge de beaucoup de ressources (pétrole et gaz offshore) et le pays à qui va profiter cette délimitation maritime pourra tirer d'énormes profits des ressources halieutique et pétrolière dont regorge cet espace maritime.

Une chose est sûre, Lomé et Accra qui sont liées par l'histoire et la géographie sauront trouver une solution idoine pour qu'enfin finisse cette revendication territoriale.

Joachim Loko

Cadre national de concertation entre acteurs politiques

Une catégorie de l'opposition préfère la critique à l'action

Les formations politiques ont retrouvé leur cadre de discussion le 19 février dernier. Il fut question de revoir les réformes électorales pour des échéances futures plus inclusives. Mais malheureusement, ces réformes vont se dérouler sans certains partis politiques qui ont préféré la politique de la chaise vide à l'action. C'est le cas de l'Alliance nationale pour le changement Anc et le Front « Touche pas à ma constitution » qui n'y voient aucun intérêt de siéger au sein de ce cadre, remettant en cause sa crédibilité.

L'Alliance nationale pour le changement Anc et le Front citoyen « Touche

pas à ma constitution » ne se sentent pas concernés par les pourparlers politiques au

Togo. Ces deux entités politiques réagissaient ainsi face à la reprise des travaux du Cadre national de concertation entre acteurs politiques (Cnap) le 19 février dernier. Pour cette première session de l'année 2026, il était question de mettre le cap sur les réformes électorales. Pour le président du cadre, Me Tchassona Traoré Mouhamed, les travaux ont permis de baliser les priorités du CPC pour l'année en cours. Il était particulièrement question de clarifier le type de CENI à instaurer afin de garantir des processus électoraux transparents et inclusifs.

Autre point clé des discussions, l'analyse des prérogatives et du fonctionnement interne du CPC. Les acteurs

politiques entendent renforcer l'efficacité de ce cadre de dialogue, né des recommandations de la Concertation nationale des acteurs politiques (Cnap).

Le ministre de l'Administration territoriale Hodabalo Awaté, a salué l'esprit de dialogue qui prévaut au sein du CPC. Il a encouragé les différents acteurs à maintenir cette dynamique de concertation, essentielle à la consolidation du processus démocratique.

Une catégorie de l'opposition s'auto-exclut du processus

Le Front « Touche pas à ma Constitution » et l'Alliance nationale pour le changement (Anc) verront ces réformes de loin. Pour eux,

l'objectif inavoué serait de recréer un espace de concertation contrôlé afin de consolider le pouvoir en place, plutôt que d'engager de véritables réformes structurelles. Pour les entités, siéger au sein de la Cnap, c'est légitimer le changement constitutionnel intervenu en 2024.

Pour une fois encore, la formation de Jean-Pierre Fabre qui a un certain poids dans le landerneau politique togolais, contrairement au front Touche pas à ma constitution va encore laisser les autres décider pour lui. Et il faut l'avouer, cette posture depuis qu'elle a été érigée en stratégie politique n'a jamais fait ses preuves.

Archnage T. Faré

Forfaits, facturation, validité des SIM....

L'ARCEP introduit de nouveaux changements

Au Togo, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) introduit d'importants changements dans la facturation des services mobiles. L'annonce faite ce vendredi 20 février via un communiqué de l'institution, concerne la conserva-

tion des volumes de forfaits non consommés, la justesse dans la facturation des services internet et l'extension de la durée de validité des cartes SIM.

Dans le détail, les consommateurs pourront désormais retrouver leurs volumes de forfaits (voix et internet) non utilisés dans



Michel Galley, DG de l'ARCEP

un délai déterminé : 10 jours pour les offres dont la validité est inférieure ou égale à 10 jours, et 30 jours pour celles dont la validité

dépasse 10 jours. En cas de souscription à plusieurs forfaits simultanément, le décompte priorise ceux dont la validité ou le délai de conservation est le plus proche.

Pour la facturation des services internet mobile, l'ARCEP instaure désormais l'utilisation de l'octet comme unité de décompte unique, garantissant que le volume consommé correspond exactement au volume facturé, faisant du Togo le seul pays de la sous-région à appliquer ce niveau de précision. Par ail-

leurs, la durée de vie des cartes SIM inutilisées passe dorénavant de trois à six mois.

Ces mesures, prises à l'issue d'une concertation avec les deux opérateurs mobiles (Yas Togo et Moov Africa Togo) et les associations de consommateurs (LCT, ATC et MMLK), visent à réduire le sentiment d'épuisement des forfaits et à améliorer l'expérience globale des consommateurs. "Des outils ont été mis en place pour s'assurer de l'application de ces mesures", a précisé l'ARCEP. republiquetogolaise.com

Renforcement de la sécurité routière

Une opération spéciale déployée sur les axes

Au Togo, l'exécutif intensifie ses actions, face à la recrudescence des accidents graves enregistrés sur les routes nationales. Le ministère de la sécurité a lancé dans ce sens une opération spéciale sur l'ensemble des axes routiers du pays.

Déployée depuis le 09 février dernier, l'opération cible particulièrement le Grand contournement de Lomé et les routes nationales 1 (Lomé-Cinkassé), 2 (Lomé-Aného) et 5 (Lomé-Kpalimé-Atakpamé).

Concrètement, plusieurs

mesures sont prises, comme l'intensification des contrôles de vitesse, la répression rigoureuse des dépassements dangereux, l'élimination immédiate de tout mauvais stationnement et de tout encombrement de la voie publique. A cela, s'ajoutent des contrôles stricts des chargements et de la conformité des transports en commun, la vérification systématique du port du casque et de la ceinture de sécurité, et le renforcement des patrouilles de jour comme de nuit.

L'objectif, explique le Colonel Calixte Madjoulba, est de "réduire



significativement les accidents de la circulation sur ces axes, tout en assurant durablement la sécurisation de ces corridors stratégiques essentiels à la mobilité des

personnes et au transport des biens". D'ailleurs, prévient l'officiel, "tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur". Depuis le début de

l'année, plusieurs accidents graves de la circulation ont été répertoriés, avec d'importantes pertes humaines et matérielles.

republiquetogolaise.com

Santé publique

L'État déploie le code vestimentaire national dans les hôpitaux

Le gouvernement togolais engage une réforme pragmatique du quotidien hospitalier à travers l'harmonisation des tenues du personnel de santé. Lisibilité des rôles, sécurité des patients et valorisation du Made in Togo s'imposent comme les piliers d'une modernisation silencieuse, mais structurante.

Le Togo a officiellement lancé, hier mardi à Lomé, l'harmonisation de la tenue vestimentaire du personnel des formations sanitaires. La cérémonie, organisée au CHU Sylvanus Olympio, marque une nouvelle étape dans la modernisation du système de soins. À première vue symbolique, la mesure s'inscrit en réalité dans une stratégie plus large visant à améliorer l'organisation hospitalière et la qualité de l'expérience patient.

Au nom du Président du

Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique, de la Couverture sanitaire universelle et des Assurances, Jean-Marie Koffi Ewonou TESSI, a procédé à la remise officielle d'un important lot de tenues destinées au personnel de santé, en présence du ministre délégué, Tchinn DARRE. Cette remise consacre le démarrage effectif de l'application du code vestimentaire national dans les formations sanitaires publiques, privées et



Le ministre TESSI présentant une blouse à l'assistance

confessionnelles du pays.

L'objectif affiché est d'instaurer des repères visuels communs permettant d'identifier immédiatement les différents corps professionnels au sein des établissements. À travers un code couleur harmonisé à l'échelle nationale, les autorités entendent renforcer à la fois la lisibilité des soins et la sécurité des patients, tout en fluidifiant les parcours au sein des hôpitaux.

Mettre fin à la confusion dans les services

Dans de nombreux centres

de santé, l'incapacité pour les patients et leurs accompagnants à distinguer médecins, infirmiers, sages-femmes, aides-soignants ou personnels techniques constituait une source récurrente de stress et de perte de temps. Désormais, chaque catégorie professionnelle dispose d'une tenue standardisée, immédiatement reconnaissable.

Une clarification essentielle dans un environnement où l'urgence et la pression sont permanentes.

Comme l'a souligné le

ministre délégué, le professeur Tchinn Darre, « la tenue professionnelle ne se substitue pas aux soins, mais elle contribue à la protection des usagers et à la restauration de la confiance ». Un point de vue partagé par le Dr Tsolenyanu, Secrétaire général du Syndicat des praticiens hospitaliers du Togo, pour qui « la blouse est avant tout un symbole de confiance ».

À l'hôpital, où chaque minute compte, l'identification rapide du bon interlocuteur peut conditionner la qualité et la rapidité de la prise en charge. L'harmonisation des tenues apparaît ainsi comme un levier discret mais stratégique, pensé pour améliorer l'efficacité sans alourdir les procédures.

Au-delà de la relation soignant-patient, la réforme s'inscrit dans une logique de gouvernance.

L'uniformisation visuelle contribue à structurer

Suite à la page 5

Togo

Une économie résiliente avec une croissance de 6,3 % au troisième trimestre 2025

L'économie togolaise confirme la solidité de sa trajectoire. D'après les Comptes Nationaux Trimestriels (CNT) publiés par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), le Produit intérieur brut (PIB) réel a progressé de 6,3 % au troisième trimestre 2025 en glissement annuel, après une hausse de 7,1 % au deuxième trimestre.

Une performance qui confirme, trimestre après trimestre, la résilience de l'activité dans un environnement régional marqué par des contraintes budgétaires et une conjoncture internationale toujours incertaine.

Industrie et BTP en locomotive

En valeur nominale, le PIB s'est établi à 1840,6 milliards de FCFA au troisième trimestre 2025, contre 1729,2 milliards, un an plus tôt. Sur les neuf premiers mois de l'année, le cumul atteint 4876,1 milliards de FCFA, en progression par rapport aux 4586,1 milliards enregistrés à la même période en 2024.

Le principal moteur de cette croissance reste le secteur secondaire, dont la valeur ajoutée brute augmente de 9,1 %. L'industrie extractive progresse de 16,6 %, la construction de 22,9 %, tandis que certaines branches manufac-

turières enregistrent des hausses spectaculaires : +43 % pour le textile et l'habillement, +56,5 % pour les matériaux de construction.

Ces performances sont induites par l'effet combiné des investissements dans les infrastructures, du développement des zones industrielles et de la montée en puissance de certaines filières exportatrices.

Agriculture stable, services dynamiques

Le secteur primaire affiche une croissance de 4 %, soutenue par les activités agricoles, d'élevage et sylvicoles (+4,7 %). De son côté, le tertiaire progresse de 4,9 %, porté par le



L'activité commerciale au grand marché de Lomé

dynamisme de l'information et de la communication (+15,3 %), des transports et entreposage (+18,6 %) ainsi que des services de santé et d'action sociale (+31,2 %).

Cette diversification sectorielle conforte la stratégie de transformation structurelle engagée par les autorités, qui vise à élargir la base productive nationale au-delà des secteurs traditionnels.

Des indicateurs conjoncturels au vert

Les indicateurs conjoncturels confirment cette dynamique. L'indice de production industrielle progresse d'environ 11 % sur les dix premiers mois de 2025. Les indices du chiffre d'affaires augmentent de 19,1 % dans le commerce, de 14,8 % dans la construction et de 5,9 % dans les services marchands non financiers. Alors que les comptes du quatrième trimestre doivent encore être consolidés, les signaux demeurent favorables, d'après l'INSEED.

Diffusion de la série « Le Centre Médical »

Gohou Production sur SOS DOCTEURS TV pour la sensibilisation sur la santé à travers l'humour

Un nouvel élan est donné à la sensibilisation en matière de santé publique. Le samedi dernier à Lomé, SOS DOCTEUR TV et Gohou Production ont officialisé un accord de collaboration visant à renforcer l'éducation sanitaire à travers des capsules audiovisuelles à fort impact social.

Les documents ont été signés par le Dr Michel Kodom, promoteur de SOS DOCTEUR TV, et l'artiste ivoirien Michel Gohou, fondateur de Gohou Production. Cette alliance marque une étape importante pour la chaîne spécialisée dans l'information et l'éducation à la santé, qui entend élargir son audience grâce à des contenus innovants et engageants.

Au cœur de ce partenariat figure la production et la diffusion d'une série médico-sanitaire de 104 épisodes, réalisée par Gohou Production. L'objectif est clair : utiliser l'audiovisuel comme outil de sensibilisation et de

transformation sociale.

Pour Michel Gohou, cette collaboration s'inscrit dans une vision citoyenne. Dans un contexte où la transmission des valeurs morales et éthiques demeure essentielle, l'artiste affirme vouloir contribuer positivement à l'encadrement de la jeunesse.

« Il s'agit d'impacter la société, d'orienter les élèves et la jeunesse dans le bon sens. Nous voulons apporter notre contribution à leur évolution à travers cette série médicale. C'est la convergence de nos visions respectives qui a conduit à la signature de cet accord », a-t-il expliqué.

De son côté, le Dr Michel



Poignet de mains entre Dr Kodom et Gohou

Kodom a souligné que cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large portée par l'ONG AIMES-AFRIQUE. Au-delà des actions sanitaires déjà bien connues du public, l'organisation développe un important volet éducatif axé sur la promotion de l'excel-

lence en milieu scolaire.

Il a notamment évoqué les Clubs Santé SOS DOCTEUR TV et l'Académie Génie Imhotep, un programme structuré autour d'émissions hebdomadaires, d'interclasses et de compétitions nationales destinées à promouvoir la culture

de la santé publique dans les établissements scolaires.

Par ailleurs, le projet « Télé des Ados » ambitionne de valoriser les talents artistiques des élèves en les invitant à s'exprimer sur des thématiques sanitaires à travers des sketches, slams, poèmes ou chansons, diffusés dans une émission dédiée.

Portée par le slogan « Ensemble pour un langage, tous pour un engagement », cette initiative entend stimuler l'engagement citoyen et la créativité des jeunes.

En conjuguant production audiovisuelle et éducation à la santé, SOS DOCTEUR TV et Gohou Production affichent ainsi une ambition commune : faire de la télévision un véritable levier de transformation sociale au service de la jeunesse scolaire.

Tinos

Santé publique

L'État déploie le code vestimentaire national dans les hôpitaux

Suite de la page 5

l'organisation interne des formations sanitaires, à renforcer la discipline professionnelle et à consolider le sentiment d'appartenance au service public.

Le choix assumé du « Made in Togo »

Autre signal fort envoyé lors de la cérémonie : l'origine des uniformes. Entièrement produites sur le site industriel de Datcha, les nouvelles tenues traduisent un choix

politique clair en faveur du « Made in Togo », à la croisée des enjeux sanitaires, industriels et sociaux.

Prenant la parole, le Directeur général de BENART AFRIQUE, Dominique ZOTOGLO, a tenu à souligner que cette réforme allait bien au-delà d'une simple dotation vestimentaire. « Ce moment marque bien plus qu'une remise d'uniformes. Il symbolise la rencontre entre exigence sanitaire, industrialisation nationale et création d'emplois durables »,



Photo de famille

a-t-il déclaré, mettant en lumière la dimension stratégique de cette production locale.

Conçues pour répondre aux réalités du milieu hospitalier, les tenues reposent sur des critères de confort, de résistance, de professionnalisme et de sécurité sanitaire. Un choix assumé, qui participe à la qualité des soins tout en

renforçant la protection du personnel. Mais au-delà de l'aspect technique, c'est toute une chaîne de valeur nationale qui est mobilisée.

« Ces uniformes sont intégralement fabriqués au Togo, sur notre site industriel de Datcha. Chaque tenue représente un emploi local, une famille soutenue et une valeur ajoutée créée sur notre territoire », a insisté le

directeur, rappelant l'impact direct de cette politique sur l'emploi et la souveraineté productive du pays.

Si cette harmonisation vestimentaire ne saurait, à elle seule, répondre à l'ensemble des défis structurels du secteur — modernisation des plateaux techniques, infrastructures, conditions de travail — elle envoie néanmoins un signal fort. Celui d'un système de santé engagé dans une dynamique de rigueur, de lisibilité et de confiance, où chaque réforme, même silencieuse, contribue à améliorer durablement le service rendu au citoyen.

Lutte contre le terrorisme

Le Togo harmonise ses procédures judiciaires

La capitale togolaise a abrité la semaine dernière (du mercredi 18 au vendredi 20 février)

Ghana, Bénin et Côte d'Ivoire) consacrée à l'élaboration de Procédures opérationnelles

le partage des informations recueillies en zones de conflits. Les travaux, qui s'inscrivaient dans le cadre

lutte contre le terrorisme dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest », ont réuni les acteurs de la chaîne pénale impliqués dans la lutte antiterroriste. Pendant trois jours, les participants ont examiné les mécanismes de collecte, d'enregistrement, de conservation et de transmission des données issues des opérations sur le terrain. Les échanges ont permis d'identifier les défis liés à la gestion des scènes d'incident, à la sécurisation des preuves et au respect de la chaîne de traçabilité, essentielle à la recevabilité des éléments devant les juridictions compétentes. La démarche vise à renforcer la coopération militaro-judiciaire, à fluidifier le partage sécurisé de l'information et à garantir des poursuites pénales plus efficaces.

« Ces échanges entre experts contribuent à l'amélioration de la coopération militaro-judiciaire et policière en matière de lutte antiterroriste au Togo », a souligné le secrétaire général du ministère en charge des Droits humains, Anathère Talim.

Mis en œuvre par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) avec l'appui financier de l'Union européenne (UE), le projet « Renforcement de la chaîne pénale dans la lutte contre le terrorisme dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest » entend consolider la réponse des pays côtiers d'Afrique de l'Ouest face à la menace terroriste, en dotant les États d'outils opérationnels adaptés aux exigences contemporaines de la justice pénale.



une rencontre des experts de quatre pays (Togo,

standardisées (POS) sur la collecte, la préservation et

du projet « Renforcement de la chaîne pénale dans la

Transport

Les tricycles ne sont plus autorisés à franchir les limites d'une préfecture

Le gouvernement togolais durcit l'encadrement du transport léger. À compter des nouvelles dispositions annoncées le lundi 23 février 2026, les tricycles opérant sur le territoire national ne sont plus autorisés à franchir les limites d'une préfecture, qu'ils transportent des passagers ou des marchandises. Toute infraction exposera désormais les contrevenants à des sanctions prévues par la réglementation en vigueur. L'annonce a été faite à Lomé par Ouro-Agoro Seidou, chef section de la Direction des services routiers (DSR) du Grand-Lomé, dans un contexte marqué par la multiplication des accidents impliquant ces engins sur les axes interurbains. Devenus incontournables dans la mobilité quotidienne, aussi bien dans les centres urbains que dans les zones périurbaines, les tricycles se sont progressivement imposés comme une alternative accessible au

transport conventionnel. Mais leur expansion rapide s'est accompagnée de dérives jugées préoccupantes par les autorités, notamment les cas récurrents de surcharge, le transport de

que leur vocation première se limite au transport à l'intérieur du périmètre urbain. Les transporteurs routiers ont attiré notre attention sur cette situation préoccupante. Nous entendons désormais



marchandises mal arrimées et l'exploitation d'itinéraires interurbains pour lesquels ces véhicules ne sont pas techniquement adaptés. « Il est constaté que certains tricycles assurent indûment des liaisons interurbaines. Ils desservent des axes tels que Lomé-Aného, Lomé-Vogan ou encore Lomé-Tsévié, alors même

exercer une vigilance accrue et porter un regard particulièrement attentif sur ce phénomène, afin d'en assurer un encadrement plus rigoureux », a expliqué Ouro-Agoro Seidou. Selon les services techniques, la surcharge fragilise la structure mécanique des tricycles, freins, pneus et

suspensions, tout en augmentant fortement les risques de renversement, particulièrement sur les routes nationales à forte densité de circulation. Les longues distances parcourues entre préfectures accentuent également la fatigue des conducteurs et réduisent leur capacité de réaction face aux obstacles ou aux intempéries, facteurs régulièrement relevés dans les statistiques d'accidents routiers au Togo. Cette décision s'inscrit dans une politique plus large de sécurisation du transport routier engagée ces dernières années, alors que l'augmentation du parc de tricycles transforme profondément l'organisation du transport public, notamment dans le Grand-Lomé et les corridors économiques reliant les localités voisines. En limitant leur zone d'exploitation, l'administration entend réduire les accidents, améliorer le contrôle administratif des conducteurs et freiner l'expansion d'un secteur largement dominé par l'informel. Mais au-delà de l'objectif sécuritaire affiché, la mesure soulève déjà des préoccupations économiques. De nombreux conducteurs avaient fait des trajets

inter-préfecturaux une source essentielle de revenus. La restriction géographique pourrait entraîner une baisse des recettes quotidiennes, une concurrence accrue à l'intérieur des mêmes zones d'exploitation et une réorganisation forcée de l'activité pour plusieurs milliers d'acteurs du secteur.

Du côté des usagers, notamment les petits commerçants et les populations des périphéries urbaines, la disparition progressive des liaisons assurées par tricycles entre certaines localités risque d'augmenter les coûts de déplacement et de reporter la demande vers taxis et minibus, déjà sous pression aux heures de pointe. Dans un contexte où la région maritime connaît une forte mobilité économique et démographique, la réussite de cette réforme dépendra largement de son application effective et de la capacité des autorités à proposer des alternatives de transport viables. Car derrière la question technique de la surcharge se dessine une réalité sociale plus large : celle d'un secteur devenu, pour de nombreuses familles togolaises, un levier majeur de subsistance.

Valoriser les produits locaux et promouvoir le savoir-faire féminin

Les femmes dans l'agroalimentaire au Togo donnent l'exemple. La coopérative féminine Scoops Foodies 228 qui fédère 17 entreprises agroalimentaires portées par des femmes togolaises vient d'élire à sa tête, Nathalie Gamba Kpanté.

Le nouveau comité de gestion mis en place s'engage à consolider les acquis, renforcer la gouvernance et accélérer la visibilité de la coopérative sur les marchés aussi bien qu'au plan national, régio-

nous avons mis en place un système de gestion. Donc ce nouveau mandat que nous venons d'entamer pour les deux prochaines années va nous permettre de travailler sur la bonne gouvernance et sur la dura-

présidente de la Scoops Foodies 228. Pour réaliser ces ambitions, Scoops Foodies 228 mise sur le développement de partenariats stratégiques. Des discussions ont déjà été engagées avec diverses



Photo de famille

nal et international. "Le mandat passé a mis en place les bases d'une bonne coopérative. Nous avons formalisé notre coopérative,

bilité et surtout donner plus de visibilité à notre coopérative Scoops Foodies 228", déclare Mme Nathalie Gamba Kpanté, nouvelle

institutions, qu'elles soient gouvernementales, non gouvernementales ou privées. Le nouveau bureau prévoit

notamment d'intensifier les séances de dégustation et de présentation de ses produits dans ces structures. Cette stratégie vise à accroître la notoriété de la coopérative et à ouvrir des débouchés commerciaux plus structurés.

"Quand Foodies 228 sort, nous avons 17 entreprises qui sortent en même temps. Tant que nous gagnons un marché, nous gagnons le marché pour les 17 entreprises féminines qui forment la coopérative. Donc nous allons miser sur les partenariats avec les institutions", insiste Mme Nathalie Gamba Kpanté.

La présidente sortante, Ablavi Anika Lawson, fondatrice et directrice générale de Philab, Épices du Chef, dresse un bilan encourageant des deux années écoulées. Selon elle, la coopérative a su se fédérer autour d'une vision commune, celle de valoriser les produits locaux et promouvoir le savoir-faire féminin. "Au cours de ces deux ans, nous avons réussi à fédérer la coopérative autour d'une même vision, celle de valoriser les produits locaux. C'est vrai qu'il y a eu des défis organisationnels, des défis sur le plan structurel, mais nous avons su relever tous ces défis grâce au travail d'équipe. Nous attendons que le nouveau

bureau continue de structurer ce que nous avons déjà commencé. Il y a des défis, il y en aura toujours, mais l'union qui règne aujourd'hui, que ça continue, et ensemble, nous allons y arriver", souligne-t-elle. Au-delà des aspects économiques, la coopérative a également favorisé la cohésion et l'entraide. Les membres partagent leurs expériences, leurs difficultés et leurs réussites. Ces moments d'échange ont consolidé un esprit d'union qui constitue aujourd'hui l'un des piliers de Scoops Foodies 228.

"Nous avons une boutique commune. Tout le monde produit chez elle, amène ses produits dans la boutique, mais la gérance est faite par nous-mêmes. Chaque deux semaines, nous nous relayons pour assurer la rentabilité de cette boutique, pour voir ce qui se passe dans la boutique. C'est une coopérative unique en son genre, et il n'y en a pas d'autres au Togo", partage avec fierté la présidente sortante.

Après une première phase consacrée à la formalisation et à la structuration de la coopérative, l'heure est désormais à la consolidation avec la nouvelle équipe dirigeante. Un modèle inspirant à suivre.

Coup dur pour les maraîchers de la région des Savanes

Dans la région des Savanes (nord-Togo), la campagne maraîchère de contre saison a presque tourné au vinaigre. Fin prématuré des vents de l'Harmattan et vagues de chaleur inattendues ont fait basculer la saison sur une mauvaise trajectoire.

En croire ces derniers, les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes et les

effets se feront ressentir sur les prix de certaines denrées, notamment la tomate. Questionnés, ils témoignent que le plus souvent en début d'année, les vents de l'harmattan aident certaines cultures à bien se développer. Malheureusement, notent-ils, cette campagne, non seulement l'harmattan n'a pas duré mais, à certains moments, il y avait des vagues de chaleur inattendues qui ont pris le dessus.

Ce changement du climat aurait perturbé la croissance des plantes. « Il faut dire que le climat n'était pas favorable. Nous n'avons pas senti l'harmattan comme il faut et il y avait par moment des vagues de chaleur. Ce qui n'a pas vraiment permis le développement de certaines cultures. Tout ce qui est tubercule comme la carotte, les betteraves, etc. n'ont pas bien réussi, et même la tomate n'a pas réussi comme il le faut", confient les producteurs de la région à la référence africaine » "Les prix de la tomate sont repartis à la hausse parce que beaucoup n'ont pas réussi. Le petit panier se négocie déjà à entre 35 voire 40 mille francs CFA, et le grand panier autour de 120 mille francs. Il est possible qu'on ressente cette année une pénurie de to-



mate sur le marché. Pour la majorité des producteurs, les pertes sont déjà là", ajoutent-ils. En plus du climat, les maraîchers ont fait face à une pénurie d'eau. Dans certaines zones, l'eau est devenue difficile à trouver. Ils rapportent avoir creusé jusqu'à 4 mètres sans trouver d'eau. Or sans eau, il est presque impossible de réussir une production maraîchère de contre saison "Beaucoup ont commencé et se sont arrêtés à mi-chemin parce qu'il y avait non seulement cette anomalie climatique mais aussi une

pénurie d'eau qui s'est vite fait sentir. Cette année, nous avons creusé nos trous jusqu'à atteindre 4 mètres sans trouvé l'eau et ça devient très pénible", témoigne Monsieur Yédouboame Ligbe, producteur maraîcher dans les Savanes. Au regard de la situation actuelle, certains alertent sur une éventuelle pénurie de tomate sur les marchés locaux et qui se feront ressentir à travers les prix un peu plus élevés sur les étalages. Ça urge donc de soutenir ces maraîchers en difficulté.

NUMÉROS UTILES	
CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119



HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PARCS DE VEHICULES D'OCCASION

**Lundi à vendredi :
07h30 à 17h30**

**Samedi :
08h00 à 16h00**

Tchalé, les parcs
de voitures
d'occasion s'ouvrent
à quelle heure ?

De lundi à vendredi :
07h30 à 17h30
et les Samedis :
07h30 à 16h00